

COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE DE GUYANE ET DE MARTINIQUE

En application du décret n°2020-377 du 31 mars 2020 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables

En complément de la liste d'aptitude du 20 décembre 2022, et au terme des séances du 7 décembre 2023 et 13 décembre 2023, les candidats listés ci-dessous sont admis sur la liste d'aptitude complémentaire pour la :

Spécialité RADIOLOGIE ET IMAGERIE MÉDICALE

(Classement par ordre alphabétique)

	NOM	PRENOM
1	ABDENNADHER	Walid
2	ALI BAKOU	Imorou
3	AYAWO POKU	Oscar Galliani
4	BANATA GANG-NY	Amandine
5	BEN MANSOURA	Ouisseem
6	DIALLO	Mamadou Samba Ousmane
7	DONGMO TIOFACK	Yannick
8	HOUNKPEVI	Mahunan Judith
9	KANE	Ahmadou Tidiane
10	KEITA	Adama
11	KIKI	Sessi Miralda Hermione Grace
12	MAKOUDJOU MEFFEJA	Carine
13	SIMPARA	Mohamed Sékou
14	SOW	Fantamabou

Cette liste complémentaire est valable 18 mois

Fort-de-France, le 14 décembre 2023

Pour la Directrice Générale de l'ARS et par délégation
La Directrice Déléguée à l'offre de Soins
Adjointe à la Directrice de l'Offre de Soins et
de l'Autonomie



Fatima NEHAL



Anne BRUANT-BISSON,
Directrice générale de l'ARS Martinique

Présidente des commissions territoriales d'autorisation d'exercice

Siège

Centre d'Affaires « AGORA »

CS 80656

97263 FORT DE FRANCE CEDEX

Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

Site Internet : www.ars.martinique.sante.fr/